

janv-16

DATE	QUESTIONS	REPONSES
03-janv	pêcheur de truite originaire du 53 N-O, j'apprécie vos efforts sur le cens. ça m'évite parfois d'organiser des WE sur le 35 N-E et 53 N-O. Y a t'il un bilan après 2 ans en 1 ère catégorie (retours, no kill, pêche électrique, frayères, évolution réglementation...)? Je ne pêche plus le chevesne sur le gesvres car on y pique malheureusement beaucoup trop de truitelles. Quant est il du projet de passer le gesvres en 1 ère?	Merci pour vos encouragements et tous nos vœux Pour le Cens le bilan est mitigé très bon retour au début, moins depuis en no kill. Les pêches électriques indiquent la présence de géniteurs et truitelles mais peu de truites intermédiaires ; nous n'avons pas prévu de faire évoluer la réglementation ; nous avons prévu un soutien de la population en 2016 dans la zone no kill. En ce qui concerne le Gesvres, les retours sont meilleurs ; malheureusement il restera en 2ième catégorie tant que le statut de l'aéroport n'est pas figé. La demande a été renouvelée en 2016 sans réponse.....
08-janv	J'aurais voulu savoir si la pêche en float tube était autorisée à l'étang de la pinsonnière No kill (La Chapelle Basse Mer).	Le float tube n'est pas autorisé et ce n'est pas prévu (étang trop petit) Je rappelle la réglementation : le float tube est considéré comme une embarcation vis-à-vis de la législation Tous les étangs des AAPPMA du 44 sont interdits aux embarcations sauf mention particulière (voir p19 et 20 du guide FD44) donc.....
14-janv	ou en est-on de l'étang de beaulieu COUERON la pêche y est-elle ouverte	On fait le point cette semaine avec la Mairie: on vous tient au courant
19-janv	Bonjour, Lu dans la newsletter, il y a des propositions de stage de découverte pour les -12 ans. Pouvez-vous m'indiquer ou je retrouve les infos sur le site, je ne vois pas la rubrique.	Effectivement ils ne sont pas mis en ligne pour l'instant ; nous sommes en train de les programmer Il y a ½ journée programmée le 16 avril apm à la Boire de Mauves (découverte) Si vous êtes intéressé appeler le 06 62 72 05 31
30-janv	je vous fait ce mail pour vous demandé a quoi sa serre d'aviné en brochet le loiry de vertou pour ferme le plan d'eau 15 jours et de ré ouvrir en debut janvier alors se serait mieux de aviné apres la fermeture pour qu'il puise ce reproduit ou ce caler a des endroit diferents je pêcheur depuis tres longtemps et ne comprend pas ce que vous faite je trouve sa insupportable de voir des pêcheur prendre des poisson pas maillé et des jeune qui pêche au leurre ou a la cuille pendant la fermeture du carnacier a bientôt bonne journee	En premier lieu, il est préférable de fermer la pêche pendant une quinzaine de jour après l'alevinage, pour que comme vous dites le poisson puisse se fixer. D'autre part, il est totalement impossible d'aleviner après la fermeture du 31 janvier, en effet le brochet arrivant à cette époque en période de reproduction, il serait impossible de le transporter. Nous sommes entièrement d'accord avec vous de voir des pêcheurs qui prennent des poissons non maillés, ou de pêcher en période de fermeture c'est inacceptable. Croyez bien que ce soit nos gardes privés ainsi que les gardes fédéraux, il font tout ce qu'ils peuvent pour endiguer ces fléaux. Il a été distribué cette année 102 PV sur les lots de la Gaule Nantaise.
31-janv	j ai acheté ma carte par internet. mais est il possible de recevoir les petits fascicules nord et sud qui sont donnes en magasin avec la carte. A l adresse Briand al.2 allée des armoises 44300 Nantes je vous remercie	Disponible à la permanence le vendredi apm ou à la FD44

févr-16

DATE	QUESTIONS	REPONSES
04-févr	Mon beau fils a eu pour Noel un matériel de pêche (canne avec moulinet et sans). j'ai aussi récupéré les cannes à pêche de mon père. Malheureusement, je ne sais pas trop m'en servir et je voulais savoir si vous proposiez des stages ou ateliers pêches pour pouvoir l'emmener ou tous les deux sur des sites de pêche. (dates, lieux, prix, ...)	Nous avons mis en ligne sur notre site nos différents stages http://joomla.lagaulenantaise.fr/Le_mieux_si_possible_passez_nous_voir_soit_le_vendredi_APM_à_la_permanence_ou_ce_samedi_06/02_pendant_notre_journée_«_portes_ouvertes_»_Amenez_votre_matériel_éventuellement_et_nous_pourrons_vous_proposer_une_solution._Ou_06_80_27_91_71_....
09-févr	je voudrais inscrire mon fils Jules qui a 13 ans au stage de pêche au coup à machecoul à partir de février 2016. reste t il de la place ?	Ok prendre contact avec JC GRIGNARD (06) 62 72 05 31
09-févr	Actuellement peut on pêcher au lac de baulieu à Coueron?	Actuellement non (arrêté municipal) Une réunion est prévue ce mois ci avec la mairie de Couéron pour débloquent la situation
09-févr	pouquoi : les gardes qui se promènent sur les bords canal de nantes a brest se prennent pour des cowboys ; agressent il les pecheurs !!! verbalisent ils des gens qui veulent se détendre !!! n arrêtez vous pas de mettre des mal éduqués ; avec des attitudes raciste !!!	que répondre à quelqu'un qui ne donne pas ses coordonnées pour avoir plus de précisions? En tous cas après vérification, ce n'est pas un garde particulier de la Gaule nantaise.... Nous sommes certains que les gardes ne verbalisent pas les pêcheurs en règle.....
09-févr	Depuis quelques années l'assemblée générale a lieu à La Beaujoire et coïncide avec le salon de la pêche. Ainsi vous avez eu l'excellente idée d'offrir l'entrée au salon pour les pêcheurs adhérents présents! se trouve que pour un certain nombre dont je fais partie, il n'est pas possible de profiter de cette offre car, devant pour des raisons familiales rentrer chez moi le midi (épouse handicapée) il n'est pas possible d'utiliser le billet d'entrée pour l'après midi. Je comprends qu'il s'agit d'éviter des fraudes éventuelles (passer l'entrée à un ami) Une solution assez simple consisterait à noter son numéro d'adhérent figurant sur notre carte de pêche sur le ticket d'entrée. Ainsi si l'on revient l'après midi on doit présenter sa carte de pêche de l'année et le ticket d'entrée sur lequel le matin le numéro aurait été obligatoirement inscrit. Qu'en pensez vous ?	Désolé de répondre qu'aujourd'hui... Nous ne pouvons pas mettre en place une procédure en marge de l'organisation de la Beaujoire. Ce que nous aurions du faire c'est vous répondre en temps et en heure et vous donner une deuxième entrée pour l'APM après l'AG Toutes nos excuses.... J'espère qu'on pourra vous donner satisfaction l'année prochaine
13-févr	Bonjour, j'ai été voir les postes de parcours de nuit en sèvre et je suis dessus les endroits ne sont pas entretenus et c'est impossible d'y pêcher au prix ou l'on paye la carte je trouve sa inadmissible. Rien que au Pallet, il y a trois parcours ou on ne peut même pas y mettre le biwy et il y a plein d'épines et les berges sont beaucoup trop hautes pour l'utilisation des épuisettes ainsi que pour ramené le poisson. Il faudrait envisagé des effort de ce cote là	Pour mémoire les lots de la Gaule Nantaise sur la Sèvre s'arrête à la Haie-Fouassière. Je vous invite à prendre contact avec notre collectif carpes, en ce qui concerne nos lots Jacques HERMANT: jacques.hermant5@wanadoo.fr Pour le Pallet, voir avec la Brème Clissonnaise
19-févr	ou peut-on pêcher la truite dans la Loire atlantique car je suis nouveau arrivant dans votre région merci pour votre réponse	Ci jointe en avant première notre newsletter de mars qui devrait répondre à vos attentes; si vous souhaitez vous y abonner inscrivez vous contact@lagaulenantaise.fr
21-févr	Bonjour, je voulais savoir lorsque nous achetons la carte inter fédérale de pêche, doit on racheter une carte lorsque nous allons dans un étang dans les villes de France ou pas ? Cette question est à titre indicatif pour moi car c'est ma première carte de pêche avant je ne pêchait que à la journée, en attente d'une réponse de votre part je vous souhaite une bonne journée	La carte interfédérale vous permet de pêcher dans tous lots de pêche des AAPPMA de 91 départements Il n'est pas nécessaire de prendre une carte supplémentaire sauf dans les étangs privés (eaux closes): ex étang de st Julien de Concelles en 44, qui est gérée par une association, le plan d'eau appartenant à la mairie Pour en savoir plus, voir le site EHGO http://www.ehgo.fr/
22-févr	Bonjour je suis nouveau dans le département de la Loire atlantique je voulais connaître les rivières est commune ou il y'a des lâché de truite est parcours merci d'avance	Ci jointe newsletter GN Nota : si vous êtes adhérent de la GN, abonnez vous à la newsletter ! (Norm, n° carte + email)
25-févr	Je me permet de vous contacter au sujet de la pêche à la truite en zone no-kill. Puis pêcher cette zone à la cuillère ou au poisson nageur ? Pendant l'ouverture avec ardil lon écrasé bien sûr...	Oui sous réserve hameçon simple comme indiqué dans arrêté préfectoral ci-joint (article 5) Arrêté préfectoral Cens 1ère catégorie http://www.federationpeche44.fr/IMG/pdf/ar_prefectoral_cens.pdf Donc... un peu de bricolage avant l'ouverture ! Si vous n'êtes pas « brico-leurres » ci-joint modèle en vente chez ARDENT PECHE (écraser ardil lon)



28-févr	Bonjour, faut il un permis de pêche pour pêcher dans le boivre à st Brévin? (domaine maritime?)	J'avoue ne pas savoir répondre..... Je transmets votre demande au garde fédéral
29-févr	arriver depuis sur votre région je me demande quelles peche je peut pratiquer votre site son peu explissite pour les rivieres et étangs ayant fait une demande de renseignements pourles rivieres ou pecherdes truites etdes anguilles toujours pas de response pouqu,oi demander l,e-mail	Après vérification je n'ai pas trouvé trace de votre demande... Avec la carte départementale, vous pouvez pêcher dans tous les plans d'eau et rivières du département gérés par les AAPPMA (voir guide fédéral en lien) Avec l'achat de la carte de pêche ce guide est fourni (ex chez décathlon) http://www.federationpeche44.fr/IMG/pdf/guide_pratique_de_la_peche_en_44_2016_bd_web.pdf Pour la truite ci-jointe notre newsletter de mars Pour renseignements complémentaires appelez le 06 80 27 91 71

mars-16

DATE	QUESTIONS	REPONSES
01-mars	Bonjour, faut il un permis de pêche pour pêcher dans le boivre à st Brévin? (domaine maritime?)	J'avoue ne pas savoir répondre..... Je transmets votre demande au garde fédéral AY Réponse R BALL garde fédéral Pour pêcher dans le boivre à ST Brevin pas besoin de carte de pêche, puisqu'il s'agit effectivement de domaine maritime. En l'absence de législation approuvée il faut considéré le 1er obstacle à la navigation comme limite. Ce qui est un mauvais exemple puisqu'ici il s'agit de l'ouvrage de l'ermitage directement sur la plage!!! Il faut prendre en considération "du coup" l'ouvrage de la D213 la route bleue. A cette question épineuse seul les services de l'état pourraient y répondre avec certitude, mais il n'existe malheureusement à ce jour aucun document officiel sur ce secteur
01-mars	Ou commence la partie libre sur le Cens? Ou peut on se procurer la brochure qui recense les parcours de pêche dans le département.	La partie « libre » du Cens en 1ère catégorie va de l'autoroute d'Orvault au Pont du Cens Voir arrêté préfectoral Lorsque vous achetez votre carte de pêche chez un détaillant (décathlon par ex) on vous remet le guide de la pêche 44 de la FD44 ainsi que 2 dépliants sud Loire et nord Si vous prenez votre carte par internet (à la gaule nantaise bien sûr !) vous pouvez télécharger ce guide (Ou passer à la permanence le vendredi apm...) Loirehttp://www.federationpeche44.fr/IMG/pdf/ar_prefectoral_cens.pdf A l'aval du pont du Cens jusqu'à l'embouche avec l'Erdre il est classé en 2ème catégorie. http://www.federationpeche44.fr/IMG/pdf/guide_pratique_de_la_peche_en_44_2016_bd_web.pdf Ces infos sont disponibles sur notre site www.lagaulenantaise.fr , qui est mis à jour régulièrement
01-mars	J'aimerais savoir si il reste une population intéressante de carpes dans l'étang de Beaulieu suite à la forte mortalité de 2014 ou si ça ne vaut pas vraiment le coup de s'y attarder trop longtemps.	La mairie n'a toujours pas levé son arrêté d'interdiction de pêcher.....Nous avons rendez vous ce mois ci à la mairie pour débloquer la situation Nous allons proposer de vider l'étang et refaire le moine qui fuit... à suivre donc
06-mars	Je pêche à la mouche et je veux un éclaircissement sur la réglementation de cette pêche en 2ème catégorie pendant la fermeture du carnassier La pêche au leurre est interdite pendant cette période mais qu'en est-il de la pêche à la mouche ? En dehors de la pêche au streamer qui est faite pour leurrer des carnassiers et donc logiquement interdite, est-ce que je peux quand même pêcher en sèche ? en nymphe ? ou en noyée ? ou est ce que toutes les mouches sont considérées comme des leurres et donc interdites ? Bref, je ne voudrais pas prendre un PV pour quelques ablettes ou chevesnes. Merci de répondre aussi clairement que possible.	En période de fermeture du brochet tout manquement est interdit et donc toute pêche au leurre est interdite en Loire-Atlantique. La réponse n'est pas évidente à apporter car est ce qu'une mouche à ablette ou à chevesne est susceptible d'attraper un brochet? Effectivement le streamer est un manquement. La taille de l'hameçon et le diamètre du bas de ligne sont à prendre en considération bien sur. A chaque fois que cette question m'est posée je répond que la pêche de l'ablette ou du chevsne est autorisée à la mouche car les leurres utilisées ne sont pas susceptibles de capturer de manière non accidentelles le brochet. R BALL, garde fédéral
08-mars	Est il possible de faire un stage à la gaule nantaise au près d'un garde pêche au alentour de haute goulaine (stage 13 juin-24juin)	Veillez nous faire parvenir un CV, et nous en ferons part à notre responsable de garderie
08-mars	bonjour je voulais s'avoir la date ouverture de peche pour cette année et avec la carte de peche UPPR est se que j'ai le droit de peché vers vertou et c'est alantour merci de votre réponse cdl	L'ouverture est pour le carnassier le 1er mai. Bien entendu avec la carte de l'UPPR, vous pouvez pêcher à Vertou. Nos deux AAPPMA étant réciprocitaires
09-mars	Je voudrais savoir le nombre de mouches artificielles que l'on peut avoir sur le bas de ligne en pêchant à la mouche au fouet sur la partie du Cens en no kill ?	C'est la réglementation générale. Si l'arrêté du Cens en 1ère catégorie ne dit pas le contraire, le pêcheur peut utiliser un train de 3 mouches maximum. Asavoir que sur le Cens les 3 mouches devront être dépourvues d'ardillon.
09-mars	je viens de passer au boire de mauves et vue des panneaux que la peche de la était interdite je voudrais savoir si il en est autant partout.	Non, la pêche n'est pas interdite à la Boire de Mauves. La pêche à été interdite dans les étangs qui avaient été alevinés en truites. Mais partout la pêche est réouverte depuis le 12 mars (excepté la pêche aux carnassiers qui réouvrira le 1er mai)
09-mars	Bonsoir. Sur le guide du pêcheur de Loire-Atlantique édition 2016 il est indiqué page 22 que la pêche en première catégorie au niveau du cens. La pêche à la truite la taille est fixé à 26 cm. Mais page suivante page 23 taille légale légale de capture truite hors truite de mer est de 23 cm.	Page 22, c'est la réglementation spécifique au Cens pour notre département. Page 23, c'est la réglementation dans les autres départements
11-mars	Pouvez vous me confirmer que l'heure d'ouverture de la pêche à la truite le jour de l'ouverture c'est à dire demain le 12 mars 2016 est bien à 8 heures pour le département 44. Par la suite c'est 1/2 heure avant le lever du soleil	Tout a fait l'ouverture de la pêche est à 8h
11-mars	A quand une zone en 1ère catégorie sur le Cens de quelques petits kms qui ne soit pas en no-kill svp, nombres de pêcheurs aimeraient profiter de ce parcours de 1ère catégorie en limitant les prises à ramener. C'est le seul département français où une seule rivière en 1ère catégorie est en totalité en no-kill.	Il y a 2 zones sur le Cens, Du pont du Cens au pont de l'autoroute, cette partie est en 1ère catégorie, et seulement dans ce secteur vous pouvez prélever 3 truites par jour. Audela le Cens est en No Kill.
11-mars	peut on payer sa carte de pêche en espèce?	Dans les magasins Decathlon (non)
11-mars	Bonjour pouvons nous pêcher dans le canal de la martinierie en lignes allongées aux verset aux poissons mort	Pêche au vers autorisée, poissons morts interdits (pêche du carnassier fermée réouverture le 1er mai)
12-mars	Bonjour, a part la minuscule pancarte mis a la boire de Mauves par quel support vous avez prévenu les pêcheurs pour évitez qu'ils se cassent le nez .	Les pancartes n'étaient pas minuscules, il y en avait à toutes les entrées. Beaucoup de pêcheurs étaient prévenus. Il est vrai que nous aurions pu communiquer sur notre site.
12-mars	Bonjour,,j'ai eu connaisse que vous recherchez un garde de pêche pour le secteur nord Loire. Je suis de La Chapelle sur erdre et travaillant actuellement comme agent de sécurité .J'aurais voulu avoir plus de renseignements.	C'est exact, veuillez nous faire parvenir un CV, et nous vous convoquerons.
13-mars	Est-il prévu d'autres lâchers de truite mis à part le 12/03 ?	Non, sauf pour le concours mouche le 09 avril à la Filée
14-mars	J'ai acheté ce samedi 12 mars des tickets de tombola lors de l'ouverture de la truite a l'étang de Chantemerle à Monbert. Pourriez vous me communiquer les numéros tirés au sort	Les 2 derniers lots à retirer ont les N° suivants : 71 bleu et 23 rouge.
14-mars	Ce samedi 12 mars 2016 j'ai acheté 5 billets de tombola sur le site des étangs de Chantemerle pour gagner des cannes à pêche et moulinets. On m'a indiqué que les résultats seraient publiés sur le site de la Gaule nantaise mais je ne trouve pas ces résultats. Pouvez-vous m'indiquer s'ils seront publiés prochainement et où ?	Les 2 derniers lots à retirer ont les N° suivants : 71 bleu et 23 rouge.
14-mars	bonjour j'aimerais savoir si vous avez fait des lacher de truite dans des plan d'eau de la region ?	Oui: Montbert, Grandchamp, Machecoul, La Filée et Fromenteau
15-mars	Merci de m' inscrire pour recevoir la new letter	OK

15-mars	pecheur de la gaulle nantaise depuis l ouverture de la truites aucun pecheur ne connais le nombre de prise sur les plan d eau alevines ce qui met le doute a beaucoup de personnes il serait bien de l affiche ou le mettre dans le livret pecher en loire-atlantique	Ce sera fait pour l'an prochain
15-mars	bonjour j'aimerais savoir si vous avez fait des lacher de truite a la filee et a montbert	oui 100kg
16-mars	Bonjour, étant pêcheur super actif, pratiquant le nokill, je voulais savoir dans quel zone on été fait les lâcher de truites ?	Dans la partie du cens entre le pont du cens et le pont de l'autaroute et de Orvault à sautroun
17-mars	nous recherchons le résultat de la tomboladu samedi 12 mars au plan d'eau de chantemerle à montbert merci de prendre en considération ma demande	Les deux derniers lots à retirer ont les N°suivants: 71 bleu et 23 rouge.
19-mars	Bonjour je vous adresse ce mail pour vous informer que des erreurs apparaissent sur certains panneaux en rapport avec la pêche à la truite sur le cens. En effet le panneau implanté au niveau du parking situé au bout de l'avenue du petit moulin sur la commune d'ORVAULT indique que le nombre de prises par jour est de 6 alors que l'arrêté indique 3 prises. En espérant que ce message vous parvienne afin d'éviter tout malentendu entre pêcheurs	Il faut se référer à la réglementation générale sur le cens, qui se trouve à la page 22, du livret pêcher en Loire Atlantique. Les panneaux seront modifiés. Merci pour l'info
19-mars	quelle sont les sanctions du peche si en place de 4 cannes je depasée con 1 canne en plus ?Parce'que aujourd'hui on ne aller à pecher et aussi pick-nickée à st PHILBERT DE GRAND LIEU su rivier Boulogne et mon garçon de 5 ans a joue avec un canne (avec floteur) et après il le lasse dans l'eau, le controleur de permis peche il est passe et verifié, il nous fait completer de papier comme ca on a depasée la limtite de cannes de 4(5)on a .Il nous dire que cette papier va envoyé au Fédération de Peche et j'attandre un répons.Tout ça se passe on 19/03/2016	Effectivement un PV a bien été dressé pour un nombre de ligne supérieure au nombre autorisé. La Fédération est en attente du retour du PV du garde, pour apprécier les poursuites éventuelles. Si poursuites il y a, vous recevrez un courrier de la Fédération de pêche.
23-mars	Je voudrais savoir si la carte de pêche à 73 € asso gaulle nantaise me donne le droit de pêcher du côté de beaupreau dans l evre. J ai entendu dire que cela était possible avec une seule canne.	L'Evre est du domaine privé il faut donc le timbre egho. La pêche à une seule ligne avec la carte à 73euros est possible oui mais uniquement sur le domaine public, la Loire notamment.
25-mars	Bonsoir je me permet de vous communiquer un lien de blog de jeunes garçons qui pêche sur Nantes.ils ont posté des photos dde leur parti de pêche à la truite dans le cens le 13 mars.la veille de l'ouverture....il serai bon de leur rappeler les règles date d'ouverture. Et aussi les quotas de pêche... http://dorian-g-44.skyrock.mobi	J'ai regardé les vidéos : effectivement postées les 13 mars et 14 mars le lendemain de l'ouverture le 12 mars et non la veille...En ce qui concerne les quotas de pêche il n'y en a pas quand on remet les poissons à l'eau ce qui semble être le cas sur les vidéos Donc je ne vois rien de répréhensible vis-à-vis de la réglementation Par contre ils faudrait éviter de mettre le poisson dans la boue car ses chances de survie sont diminuées Et la pêche des sandres et autres perches aux leurres le 02 mars est illégale....on va leur signaler
29-mars	J aimerais savoir si le parcours de nuit et ouvert toute l année à la boire de mauves	Oui pour la carpe Seules sont autorisées les esches végétales.

avr-16

DATE	QUESTIONS	REPONSES
04-avr	Bonjour j'aimerais connaître la réglementation qui existe sur l'étang de la houssaye en face du poney club du même nom? Est ce qu'il faut une carte de pêche et quelle est la date d ouverture des carnassiers C'est un plan d'eau dans le 44 sur nantes proche de saint herblain, il donne le long de la balade de la chezine au niveau du boulevard du massacre.Car je suis moi même adhérent à la gaulle nantaise et je vois dans ce plan d'eau des personnes qui pêchent le carnassier alors je me demandais si cet endroit faisait partie de la gaulle nantaise	Je ne connais pas : c'est où ? en 44 ? rien trouvé sur internet....donc difficile de répondre En ce qui concerne les carnassiers la date d'ouverture est le 1er mai sauf black bass le 15juin Il n'est géré ni par la GN ni par une autre AAPPMA Si c'est une eau close, pas besoin de carte de pêche, simplement l'autorisation du propriétaire Si c'est une eau libre (alimentée par un ruisseau) il faut la carte de pêche départementale et l'autorisation du propriétaire
05-avr	Est-ce qu'il est possible de pêcher en float-tube à la Verrière à la Chapelle sur Erdre (Zone No kill) ?Bien évidemment, je sais que la pêche est fermée jusqu'à Mai.	c'est une rivière et il n'y a pas de restriction à la navigation d'embarcation connue à ce jour Donc la réponse est oui. Bien sur, éviter les postes occupés par les pêcheurs du bord....
07-avr	du 4 au 10 avril2016, la pêche est interdite dans l'étang de la FILEE aux SORINIERES. Pouvez-vous m'en indiquer la raison ? Merci si vous voulez bien m'adresser votre letter	Nous avons fermé la pêche suite à alevinage en truites pour le concours mouche du 09 avrilDès dimanche vous pourrez repêcher à la filée, y compris les truites.....qui auront toutes été remises à l'eau lors du concours Ci-jointe newsletter avril : nous vous abonnonns.
08-avr	Je serais intéressé par le stage leurre donnée par Jean Claude Grignard. Pouvez vous m informer des disponibilités et des modalités d inscription.	OK je transmets à JCG
09-avr	je voudrais savoir si je peux pêcher entre les ponts de THOUARE et MAUVES avec des lignes avec bouchons (pêche classique) et si oui avec combien de lignes et à quelle période (toute l'année ou pas) car certains pêcheurs ne semblent pas le savoir	Vous pouvez pêcher à 4 cannes toute l'année, Seules restrictions : de fin janvier jusqu'au 1er mai la pêche au vif, poisson mort et leurres est interdite pendant la fermeture spécifique du brochet En ce qui concerne l'anguille vous pouvez la pêcher du 1er avril au 30 aout dans ce secteurPour réglementation complète ci-joint arrêté annuel Vous pouvez également télécharger le guide de la pêche 44 http://www.federationpeche44.fr/pecher-en-loire-atlantique-en-2016/
11-avr	je ne vais pas tarder à prendre ma carte de pêche mais je suis perdu au sujet de la peche à l'anguille, je voudrais essayer cette année d'aller en loire où est il permis de pêcher entre nantes et mauves par exemple	Partout dans le 44 : du 01 avril au 31 août, donc entre Nantes (amont Anne de Bretagne) et Mauves pas de souci...Sauf les secteurs de la Loire aval (Lots 14 et 15), entre les ponts Anne-de-Bretagne et de Pornic (Commune de Nantes), et la limite transversale de l'étier de Cordemais au Migron à Frossay (ouverture du 1er mai au 30 juin, puis du 1er septembre au 30 novembre).Ces éléments figurent sur notre site internet www.lagaulenantaise.fr , rubrique « la une » ; le site est mis à jour régulièrement
12-avr	est qu'il y a une fermeture de la pêche a la boire de Mauves avant le concour carnassier, si oui a partir de quel date ,nous devons faire une pêche a la carpe mercredi 13/04/2016 merci d'une réponse rapide	Pas de problème, le concours carnassiers est programmé en novembre 2016 Samedi 16/04, il y a une journée découverte mais elle sera dans la zone ponton donc hors parcours de nuit si besoin appeler le 06 80 27 91 71
13-avr	(photo de "braconniers" dans réserve malakoff) Vous vous trompez, l'ouverture ce n'est pas le 1er mai c'est le 1er avril, tous les soirs en ce moment à St Félix et il sort des sandres	Merci pour l'info, nous transmettons à la garderie fédérale
15-avr	Je viens de me munir d'un carrelet de 1 mètre sur 1 mètre (acheté chez Décathlon) Je voudrais savoir dans quelle rivière je peux l'utiliser. Lorsque je vais sur Google il n'existe aucune restriction quant à son utilisation en rivière ou dans le canal de Nantes à Brest	Avec votre carte de pêche, vous pouvez utiliser votre carrelet sur le domaine privé à condition d'avoir l'autorisation du riverain, propriétaire du droit de pêche(interdit sur les plans d'eau des AAPPMA) Sur le domaine public (ex le canal de Nantes à Brest) c'est interdit , sauf sur les lots autorisés à la pêche aux engins : il faut alors demander une licence (payante) auprès de ADAPAEF 44 Ci-joint arrêté annuel 2016
20-avr	il y a t il une reglementation speciale concernant la peche au mulet entre ancenis et oudon en loire atlantique;ouverture /fermeture /type de PECHE/ PAR EXEMPLE CUILLERE A MULET	Pas de réglementation spéciale à ma connaissance sauf que la pêche aux leurres est interdite jusqu'au 1 ^{er} mai , donc la cuiller....
20-avr	Les quotas de carnassiers ça me fait rigoler, tous les soirs en ce moment plusieurs pêcheurs (braconniers!) en face de chez moi sortent une douzaine de sandres en, 5 minutes écoeurant!	C'est effectivement écoeurant...Une action est en coursAcceptez vous de nous donner vos coordonnées téléphoniques pour qu'on puisse vous joindre?

21-avr	Nous accueillons des jeunes de 15 à 18 ans pour un formation CAP. Dans le cadre des activités proposées le mercredi nous envisageons une sortie pêche (Loiry-Vertou, Basse-Goulaine ou autre plan d'eau...). Nous souhaiterions connaître les démarches pour cette journée prévue le 11 mai 2016. Existe-t-il par exemple une carte à la journée pour un groupe d'une douzaine ?	Il n'existe pas de tarif pour groupe...les cartes de pêche sont nominatives Le moins onéreux pour vous est de prendre une carte à 3€ par pêcheur dans un plan d'eau eau close GN: le plus près pour vous est le parc de la filée aux Sorinières cartes disponibles chez Haliutica à REZE
22-avr	La pêche est elle autorisée sur le falleron en amont du pont de challans jusqu'au pont de cahouet?	Oui...mais !Nous sommes dans le domaine privé le droit de pêche appartient aux riverains...La gaulle nantaise dispose des droits de pêche à Machecoul sur les terrains communaux dans cette zone (voir pièce jointe)En dehors de ces terrains il faut en principe l'accord du riverain Attention la zone du camping est réservée aux campeurs
23-avr	Aucune mention du décès de Yannick Kerson sur votre site !!!	Désolé, sans l'avis de la famille, nous ne publions pas d'avis de décès sur notre site. Ne connaissant pas cette personne, vous comprenez bien que nous ne pouvons pas communiquer.
25-avr	je vouter savoir il est possible peches au carnassiers au flat tube a letang de bout de bois44	Non, désolé
26-avr	Comment me désinscrire ? Beaucoup trop de mails	Dommage... Nous faisons le nécessaire Vous pouvez à la demande consulter notre site internet www.lagaulenataise.fr
26-avr	Je travaille sur une maison d'accueil spécialisée en Loire-atlantique (treillières) auprès de personnes polyhandicapées. J'aimerais faire un atelier pêche mais le coût du permis est trop élevé et je voudrai s'il était possible d'avoir un tarif réduit ou s'il existait des étangs où il était possible de pêcher sans permis. Le but de l'activité est de le réitérer plusieurs fois avec plusieurs usagers.	Suite à notre conversation téléphonique de ce jour Nous vous confirmons notre accord pour organiser une animation pêche au coup (gratuit) Nous avons trouvé un bénévole Vous pourrez le contacter directement pour convenir du jour
27-avr	A la lecture de la dernière newsletter, vous proposez d'organiser un nouveau stage sur les techniques de pêche aux leurres sous condition d'atteindre 8 pêcheurs. Je suis très intéressé par ce stage et souhaite m'inscrire pour la prochaine session. Je profite également de ce premier contact pour féliciter la nouvelle équipe qui est en pleine, pour ses actions.	OK je transmets Merci pour vos encouragements

juin-16

DATE	QUESTIONS	REPONSES
01-juin	Pouvez-vous SVP m'informer si des concours truites sont organisés pour les enfants ce week end ?	la GN n'organise pas de concours truites à part le concours pêche à la mouche en avril Une opération truite est organisée dans le 44 pour l'ouverture en mars
12-juin	Ce dimanche midi 12 juin 2016, très forte mortalité de poisson dans le marais de Goulaine (pont de l'ouen), pas forcément visible : du fait des hauts niveaux d'eau le poisson se regroupe dans les fossés, la roselière, sous les arbres pour crever. TOUTES LES ESPECES SONT IMPACTEES :brèmes,carassins, perches anguilles, brochets...outes les classes d'ages : les moutettes se font un régal des alevins....Gendarmerie avertie à 12h00 ,avec un élan très incertain pour prendre en main la situation : gendarme confondant poisson et hooligan.....	Nous étions au courant de la situation par notre garde local, la gendarmerie surveillant également. la situation au 23 juin: il semble que l'épisode mortalité soit arrêté : environ 1tonne de poissons (à confirmer) retirée par le syndicat des marais, principalement des brèmesLa cause ? La mauvaise qualité de l'eau du marais en premier, ce n'est pas une nouveautéA chaque fois que on ajoute une consommation excessive d'oxygène, on passe dans le rouge : cette fois , le niveau trop haut du marais, du aux intempéries, et la température de l'eau 21°, ont fait pourrir la « rouche » ce qui a fait baissé le taux d'oxygène c'est en tout cas notre avis
11-juin	Bonjour monsieur,j'aimerais connaître la réglementation des horaires de pêche concernant le mulet?A savoir si 2 heures après le coucher de soleil sont toujours d'actualité pour ce poisson?	Question transmise à la Garderie Fédérale Les deux heures n ont jamais été d actualités pour les pêcheurs amateurs mais exclusivement pour les pêcheurs professionnels
20-juin	, je viens vers vous pour savoir si nous avons le droit de pêcher au lac de Mervent(85) avec la carte inter fédérale ou si il faut une autre autorisation et si la pêche est en no-kill ou pas?	A priori oui Consultez site FD85 pour détails et accès http://www.federation-peche-vendee.fr/
23-juin	bonjour, je souhaiterais savoir comment procéder pour pêcher dans l'étang de fronteau ou celui de la regrippière ?merci nous sommes de Tillières	donc je suppose que vous avez la carte majeure du 49? il faut alors le timbre interfédéral si vous ne l'avez pas vous pouvez l'obtenir chez notre dépositaire de VALLET (30€) Si vous avez une carte 44 pas de souci
23-juin	aimerait savoir si l'on peut pêcher dans le canal de nantes a brest	oui avec carte de pêche départemental dans le 44, avec l'interfédérale partout ou carte à la journée à 10€
24-juin	je souhaite savoir s'il y a des écrevisse au port du montru? et si oui faut il une carte de pêche?	je pense que oui et il faut une carte de pêche qui vous donne droit de pêcher avec maxi 6 balances réglementaires

juil-16

04-juil	je suis a la recherche d'un autocollant de votre association, pourriez vous m'en envoyer un s'il vous plait	nous n'en avons plus, désolé
04-juil	Petite question de la part de mon ami : a quelle date est la fête de la pêche et chasse cette année sur le site de vioreau	les infos que nous avons reçu de la FD44 prévoit une fête de la pêche à....ST PHILBERT DE GRAND LIEU.....Contactez la FD44 au (02) 40 73 62 42 ou secretariat@federationpeche44.fr
04-juil	Comment avoir une carte?	1 par internet voir site www.lagaulenataise.fr et taper code postal 44000 2 chez un détaillant ex DECATHLON voir liste sur site
06-juil	e souhaite accompagner mon fils de 9 ans à la boire de mauves. Nous n'aurons que 2 cannes, nous sommes débutants. Pourriez-vous m'indiquer le prix et les modalités des droits de pêche pour une journée ?	carte annuelle à 6€ pour votre fils pour vous carte à la journée 10€ ou carte annuelle 73€ vous pouvez obtenir ces cartes par internet sur notre site www.lagaulenataise.fr avec code postal 44000 ou chez un détaillant ex decathlon, qui vous fournira le guide FD44 avec les cartes de pêche
16-juil	je suis titulaire d'une carte de pêche à 73€€t ma question est: est ce que je peux pêcher au lac de serre ponçon (dept 04) cet été avec?si oui tant mieux, si non est ce que je peux transformer ma carte de 73€en carte de 95€	la réciprocité n'est pas valable dans les hautes alpes malheureusement! voir cartes" touristiques" sur site FD04 http://peche-hautes-alpes.com/cartes-de-peche
16-juil	je viens d'arriver dans la région et j'aimerais me mettre un peu plus sérieusement à la pêche. Je vous envoie ce mail car je suis intéressé par vos stages de pêche au leurre notamment celui du 13 octobre. Je ne fais pas encore parti de la gaulle nantaise mais j'aimerais participer à ce stage. Pouvez vous me dire si c'est possible et ce que je dois faire pour y participer.	nos stages sont réservés aux adhérents (ce sont eux qui les financent!) si vous avez votre carte de pêche interfédérale pour cette année on ne va pas vous demander d'en prendre une autre....engagez vous simplement à en prendre une à la Gaulle Nantaise en 2017... pour le stage inscrivez vous à contact@lagaulenataise.fr ou au 0662720531.
18-juil	faut-il un permis pour peher dans le canl de la martiniere pour adulte	oui 73€ à l'année ou 10€ la journée disponibles chez DECATHLON ou par internet site www.lagaulenataise.fr
27-juil	nous avons pris des cartes de pêche - de 12 ans on n'arrive pas a savoir si on peut pêcher dans la goulaine avec ces cartes pouvez vous me confirmer les zones de pêche	pas de problème pour pêcher dans la Goulaine, eau libre, mais... Vous êtes dans le domaine privé il vous faut donc l'autorisation du propriétaire pour pénétrer dans les terrains riverains (sauf pont de l'ouen) en pratique il n'y a pas de problème avec les agriculteurs; si un propriétaire vous demande de partir vous devez le faire si pas clair 0680279171

août-16

09-août	je voudrais connaître le prix de l'adhésion à votre association	il suffit de prendre une carte de pêche sur notre site en tapant code postal 44300 prix 73€ à l'année pour un adulte si + de détails appeler 0680279171
19-août	la carte de pêche est elle obligatoire lorsque l'on remet le poisson pêché à l'eau	oui la carte de pêche est obligatoire même en no kill

24-août	Je souhaiterai faire une journée de pêche sur les étangs de Bourgneuf en Retz. Pouvez vous me confirmer que la carte/permis EHGO permet de pêcher dans ces étangs ? Sinon où puis je m'acquitter d'un droit à la journée ?	oui il faut une carte de pêche pour les étangs de Bourgneuf soit carte annuelle départementale soit carte d'un autre département avec timbre EHGO soit carte à la journée toutes ses cartes sont disponibles sur notre site internet ou chez notre dépositaire tabac presse à BOURGNEUF en Retz
25-août	ma femme a emménagé sur Nantes pendant l'été et de fait notre fils Gabin, 13 ans, passionné de pêche a dû quitter son club de pêche de Cugand (85). Je voudrais donc connaître les conditions d'adhésion à votre association et ce que cette adhésion offre. Organisez-vous également une journée portes ouvertes à la rentrée ?	nous sommes une AAPPMA En prenant la carte de pêche annuelle chez nous vous devenez de fait adhérent je suppose que votre fils a pris sa carte de pêche en 85; si vous le souhaitez vous pouvez reprendre une carte chez nous vous ne payerez pas une deuxième fois la taxe piscicole les activités pouvant intéresser votre fils sont les stages perfectionnement pêche au coup ou initiation carnassiers contactez nous au 0680279171 pour détails de nos activités ou consultez notre site internet www.lagaulenantaise.fr Si vous souhaitez nous rencontrer pas de problème la permanence a lieu le vendredi apm de 15h à 18h à partir du 02 septembre à notre siège 1 rue traversière nantes
25-août	peut on pêcher a la cuillère et leurres dans l'étang de bourneuf en retz avec une carte journaliere	oui pas de problème
31-août	Ancien pêcheur en mer j'ai l'intention maintenant de pêcher en rivière et plus précisément sur la Loire mais malgré mes recherches j'ai encore quelques questions. Merci si vous pouvez de bien vouloir m'éclairer : J'habite à la "pierre percée" (lot 12) sur la commune de La "chapelle basse mer". Ayant un petit bateau je voudrais savoir déjà jusqu'où je peux aller sans sortir du département (en payant un supplément bien entendu); Puis je pêcher à la traîne avec par exemple une cuillère ou autre La pêche avec une canne et deux hameçons permet également de pêcher à la cuillère ou autre ? Une seule canne est donc autorisée ?	avec la carte annuelle du 44 (73€) vous pouvez pêcher à 4 cannes dans tout le département la pêche à la traîne est interdite la pêche aux leurres est bien évidemment autorisée avec 2 hameçons maxi si vous souhaitez plus de détails sur la réglementation appeler la FD 44 (02) 40 73 62 42

sept-16

07-sept	Devant venir sur Nantes j'aurais aimé connaître la limite maritime/eau douce sur la fleuve, au quai Malakoff par exemple. Quel type de poisson est il possible de trouver ?	la limite maritime se situe à CORDEMAIS A Malakoff domaine public tous types de poissons allant de l'aspe au silure ainsi que tous les poissons blancs et carnassiers
16-sept	je me présente, j'ai 31 ans, je suis pêcheur amateurs depuis mes 10ans. j'aime particulièrement la pêche des carnassiers. je suis nouveau dans la ville, et je souhaiterai pêcher sur Nantes ou dans les environs. Comment puis je faire pour faire partis de votre association et découvrir des coins de pêche, et aussi connaître le secteur.	Pour adhérer à notre asso, il suffit de prendre votre carte de pêche annuelle par internet ou chez un de nos dépositaires ex decathlon Vous trouverez des infos sur notre site internet et sur le site de la FD44 pour les coins de pêche Pour "affiner" je vous propose de passer à notre siège un vendredi apm pendant notre permanence entre 15h00 et 18h00 (prévenez de votre passage au 0680279171); nous pourrions vous conseiller en fonction des techniques de pêche que vous pratiquez Sachez que nous organisons pour nos adhérents un stage pêche des carnassiers aux leurres les 29 octobre 2016 09:00 27 octobre 2016 19:00 20 octobre 2016 19:00 13 octobre 2016 19:00 à notre siège 1 rue Traversière à NANTES (voir site internet) Un excellent moyen de prendre contact!
30-sept	Où en est-on de la pêche à l'étang de BEAULIEU COUERON	Je vous confirme que la pêche est bien ouverte à l'étang de Beaulieu. Pour ce qui est de la vidange elle sera faite, à ce jour je ne peux pas encore vous dire quand, nous sommes en attente d'une réunion avec la Mairie pour préparer le planning de la vidange

oct-16

DATE	QUESTIONS	REPONSES
02-oct	je voudrait savoir si la carte de pêche personne mineure et journalière acheté dans une association de pêche de Loire atlantique nous oblige à pêcher que dans la Loire atlantique?	Carte mineure De 12 ans à - de 18 ans au 01 janvier 2016 : Pêche à 1 canne en 1ère catégorie et 4 cannes en 2ème catégorie - Tous modes de pêche - Valable sur les 91 départements de l'E.H.G.O. du C.H.I. et de l'U.R.N.E Carte journalière Valable 1 journée pour la pêche à 1 canne en 1ère catégorie et à 4 cannes en 2ème catégorie - Tous modes de pêche - Valable uniquement sur le département
06-oct	je cherche un cours de pêche pour apprendre avec mon fils de 6ans. il a déjà fait une initiation, mais nous sommes incapable de pêcher seul actuellement .avez-vous une école/stage/cours particulier à me conseiller ?	Contactez JC GRIGNARD 0662720531
14-oct	Très clairement, après lecture de votre article sur vos droits de pêche retirés, que faut il en conclure ai-je malgré tout le droit de pêcher dans ces lieux muni de ma carte de pêche de la Gaule Nantaise ?	pas de souci pour vous: vous pouvez continuer à pêcher puisqu'il ya réciprocité totale entre toutes les AAPPMA du département Cela ne change donc rien pour vous Notre amertume vient du fait que depuis des décennies les pêcheurs de l'entente nantaise ont géré ce plan d'eau en y effectuant entre autres de nombreux empoisonnements et en payant les droits de pêche au CG. Nous avons mis en place des animations du site avec 2 concours dont 1 "jeunes" avec cd44 et un enduro carpes: maintenant c'est terminé Le dictat fédéral a décidé sans concertation de changer la donne...Espérons que, dans l'intérêt des Pêcheurs, l'aappma de Blain fera aussi bien que nous...ou mieux!
16-oct	Concernant les 3 étangs de Bourgneuf en Retz. Le NO Kill c'est le plus petit en haut? Par ailleurs il serait judicieux de l'indiquer sur le lieu de pêche. Un plan des trois étangs en précisant clairement le No Kill. Amont/Aval!!! certes mais lequel est en haut lequel est en bas. Pour une rivière c'est compréhensible mais pour des étangs!!! Cela éviterait les confusions	oui le plus petit en haut EN NO KILL(donc amont... un ruisseau alimentant les étangs) Malheureusement les pancartes bien visibles...ont été vandalisées Nous allons les refaire
19-oct	j'habite Grandchamp des Fontaines et j'aimerais effectuer une formation de garde de pêche. Êtes-vous le bon interlocuteur?	si vous souhaitez être garde bénévole particulier pour une AAPPMA, nous pouvons nous rencontrer 0680279171 Le bon interlocuteur pour la formation est la FD44, R BALL.
22-oct	j'ai été informé par un ami pêcheur que le site des étangs de la gournerie allait passer sous le contrôle de la gaule nantaise après les travaux actuellement engagés sur ce parcourt. est ce exact et si oui à quelle date cela sera t'il effectif? habitant st herblain cela serait pour moi une belle nouvelle!	effectivement des discussions sont en cours avec la Mairie de ST HERBLAIN pour prendre en charge ces étangs, à leur demande Les conventions devraient être établies début 2017 nous vous tiendrons informé sur site internet et par la "newsletter"
25-oct	Bonjour, serons nous avertis des dates de fermeture des étangs de la gaule nantaise pour empoisonnement (parution sur votre site)	oui sur le site internet voir article en ligne dans les échos
27-oct	Bonjour je vous contact car j'aurais aimé savoir si il était prévu d'aleviner l'étang de la croix rouge car depuis le braconnage qu'il a subi les prises se font rare pensez vous alvine en carpe de taille respectable en brochet et autre poisson fourage	navrer d'apprendre que ce plan d'eau ait été braconné? pouvez vous nous en dire plus? Nos gardes et la gendarmerie passent régulièrement, et rien nous a été signalé (à part les dégradations autour de l'étang) Le plan d'alevinage est en cours de rédaction: nous n'avons pas prévu de carpes, le plan d'eau ayant été généreusement aleviné les années précédentes...à voir
28-oct	j'ai un formulaire pour le cos 44 à faire remplir. je suis disponible tous les vendredis apres midi. pouvez vous me dire quand je peu passer	Désolé mais cos44 c'est quoi? la permanence est ouverte les vendredis APM de 15h00 à 18h00 Appeler le 06 80 27 91 71 pour prévenir de votre passage

28-oct	habitant de Sucé sur Erdre, proche de la Baraudière, pêcheur, donc je vais régulièrement sur ce site, je me suis rendu compte qu'il n'y a plus le droit de pêcher. La mairie n'ayant pas pu me répondre (hier), étant donné que se sont ces services qui ont posé le panneau, peut-être avez vous plus d'infos, je suis en colère, quel danger représente un pêcheur? Je respecte le règlement, je stoppe sur le parking, je vais à pied. plusieurs riverains sont aussi en colère. Je vais de toute façon revoir la mairie si d'ici mercredi, je n'ai pas de réponse. il devait me recontacter, ayant laissé mon numéro de téléphone. J'aimerais connaître la raison. Une erreur de signalétique, j'en doute.	pas au courant...merci pour l'info! Nous possédons les droits de pêche dans ce secteur (baux payés au CG) SVP nous communiquer votre n° téléphone pour nous donner des précisions ou rappeler nous au 0680279171 Nous interviendrons auprès de la mairie pour avoir un rdv
29-oct	Avez vous un contact à me donner pour acheter des alvins de truite?	tout d'abord nous tenons à vous rappeler la réglementation: les alevinages en rivière ne peuvent être effectués que par une AAPPMA ou la FD de pêche..... S'il s'agit d'un plan d'eau privé "eau close" vous pouvez le faire sans aucun problème.. Vous pensez sans doute à la truite fario? Nous travaillons avec la pisciculture du Lussais (Mr et Mme TREHIN) http://www.pisciculture-lussais.fr/

nov-16

DATE	QUESTIONS	REPONSES
06-nov	Bonjour, auriez-vous une liste des guides de pêche présent en Loire Atlantique ?	pour la liste voir le site de la fédération des guides de pêche www.ffmgp.com Sur NANTES JEAN CLAUDE GRIGNARD, 06 62 72 05 31 http://www.envy-fishing.eu/ Toutes pêches en rivière, et pêche en mer en kayak
08-nov	Je voudrais inscrire mon fils au concours carnassiers aux leurres du 26. Reste-t'il des places ?	oui ci-joint bulletin d'inscription
10-nov	pouvez vous m'adresser un devis pour la carte de pêche 2017.	nous avons plutôt l'habitude de fournir des factures acquittées...OK pour un devis mais pour quelle carte? (voir site internet www.lagaulenantaise.fr) Pour votre info les cartes 2017 ne seront pas disponibles avant le 15/12/2016
14-nov	Je suis une adepte de pêche depuis longtemps et j'aimerais savoir s'il serait possible de recevoir quelques stickers de votre part. Dans l'attente d'une réponse favorable et restant à votre disposition, voici mes coordonnées	fait le 22/11
17-nov	Je voulais savoir si on pouvait s'inscrire sur place à la compétition de pêche aux leurres du 26, car je n'ai pas d'imprimante.	es inscriptions sont prises avant: vous êtes inscrit en provisoire au concours leurres envoyez votre chèque à AAPPMA Gaule Nantaise 1, rue Traversière 44300 NANTES
18-nov	la date de l'alevinage en brochet à l'étang de Fromenteau	les dates d'alevinages sont connues 1 semaine à l'avance (période de 2 semaines de fermeture après l'alevinage) un tableau est renseigné régulièrement sur le site internet ci jointe newsletter 11/2016: si vous souhaitez vous abonner, envoyez un mail
19-nov	Nous arrivons dans la région et Notre fils de 17 ans voudrait aller au parc de Filée, nous souhaiterions avoir des renseignements pour se procurer une carte de permis de pêche? Pouvez-vous nous renseigner?	le permis de pêche coûte 20€ pour votre fils à l'année Autre possibilité pour le parc de la Filée: prendre une carte Gaule Nantaise à la journée à 3€ chez HALIEUTICA détaillant à REZE L'année étant bien avancée... je vous suggère de prendre des cartes à la journée en attendant le 15 décembre date de mise en vente des cartes 2017 Vous pouvez vous procurer cette carte par internet sur notre site www.lagaulenantaise.fr en entrant le code postal 44000 Pour + de renseignements appelez le 0680279171 ou passez nous voir le vendredi apm à notre permanence
23-nov	je viens passer un séjour dans votre belle régions ,je viens de voir que vous proposez un concours de pêche aux carnassiers LE 26 NOVEMBRE 2016 ,je m aperçois que la date d'inscription est passer .Est il possible de s'inscrire sur place?	ok mais renvoyez par retour le bulletin ci joint renseigné vous payerez sur place
30-nov	Où sont les photos du dernier concours pour les jeunes et pour le posé ?	VOIR SITE GAULE NANTAISE un diaporama est en cours il sera mis en pièce jointe sur le site

déc-16

DATE	QUESTIONS	REPONSES
01-déc	je voudrai savoir, si apres le concours a la boire de mauves, on peut repêcher dans ce coin!	les infos sont sur le site internet la BdM rouvre le 03/12
03-déc	Pourriez-vous me renseigner sur l'étang de Trelliere ? La carte EHGO suffit elle ? Période d'ouverture ? Autres informations si vous avez.	de quel étang parlez vous? sur la commune de Treillières je ne connais que la Roche Blanche ; ce plan d'eau est réservé à la pêche à la mouche et il faut avoir la carte des moucheurs nantais en plus de l'EHGO Je n'ai pas trouvé d'autre étang sur le site FD44: peut être étang privé?
05-déc	J'aimerais avoir quelques renseignements quant à l'adhésion ? Elle est payante et s'élève à combien ? Valable pour une année civile de Janvier à Décembre ? Possibilité de la prendre pour seulement 6mois ? Je viens d'arriver sur Saint sébastien sur loire et je cherche quelque endroit où pêcher en toute légalité administrative,	Pour pêcher dans tous les plans d'eau et rivières du 44 gérés par une AAPPMA, vous avez 3 possibilités Carte journalière 10€ Carte hebdomadaire 7 jours 32€ Carte annuelle départementale 74€ Les cartes 2017 seront en vente à partir du 15 décembre sur notre site internet www.lagaulenantaise.fr ou chez un détaillant (ex décathlon Vertou) Sur le site de la FD44 vous trouverez tous les lots de pêche Le plus proche pour vous c'est le plan d'eau de la Croix rouge ; la Loire et la Sèvre On ne peut que vous conseiller d'attendre le 15 décembre pour acheter la carte 2017 Il vous sera remis chez un détaillant le guide fédéral 2017 et la plaquette GN (ci jointe) En attendant vous avez la carte à la journée.. Bienvenue en 44 ! Ci jointe notre nwl 11 2016
29-déc	bonjour ce matin j'ai été pêché à l'étang de Bourgneuf en retz (villeneuve en retz) et j'ai vu une personne qui ma dit que que la pêché était interdite donc je suis reparti (j'ai été dans le deuxième étang) je n'est jamais vu de pancarte interdisant la pêche donc je suis aller voir aux premier étang et effectivement il y avait une pancarte pas grande a mon gout je trouve sa dommage de pas mettre plus de pancarte (si pour avoir une amande pas mal) vous pouvez pas fermer 1 étang sur 2 ? on paye nos carte pourtant je croyait que la pêche aux carnassier fermer fin janvier! sur la pancarte j'ai vu que réouverture le 7 janvier 2017 et avant vous marquer que la pêche va réouverture le 1 février désoler mais pour moi ses un peut flou désoler	ça peut paraître pas simple.... notre démarche est, après les alevinages, de donner le temps aux poissons de s'acclimater: c'est aussi une demande de nos pêcheurs.... Les étangs alevinés sont donc systématiquement fermés 15 jours après l'alevinage. Dès que nous connaissons la date d'alevinage (en principe 2 à 3 jours avant) nous mettons l'info en ligne sur le site et nous mettons en place les pancartes donc étang du milieu fermé jusqu'au 07/01/17 Cette année nous avons été plus loin pour l'étang aval nous fermons la pêche jusqu'au 1er février: ça veut dire qu'à partir du 1er février vous pouvez à nouveau pêcher le blanc dans cet étang (pas les carnassiers période fermeture nationale): le but est de laisser le temps aux brochets de se reproduire: ça marche nous en avons eu la preuve à Montbert Donc tous les ans on tourne dans 4 plans d'eau, justement pour ne pas pénaliser les pêcheurs Ces infos ont été diffusées dans notre newsletter de novembre (ci jointe) vous pouvez vous abonner si vous le désirez (nous envoyez un mail) En ce qui concerne les pancartes elles ont été mises en place: malheureusement elles sont souvent vandalisées!!!! Nous voyons avec notre responsable local pour faire un point Désolé pour ce contre